Vos questions / nos réponses

interdiction

Par ratatouille Postée le 23/09/2017 15:36

> pouvez vous pour aider tous lesjoueurs avoir une influence sur la FDJ pour interdire les joueurs compulsifs deja interdit de casino pour moi ce serait la solution
> Merci de votre aide

Mise en ligne le 25/09/2017

Bonjour,

Il n’est actuellement pas possible de se faire interdire de la Française des Jeux, en tout cas pas de manière « physique ». Néanmoins, si vous jouez sur Internet, vous pouvez vous faire interdire de casino, cela étendra automatiquement votre interdiction aux jeux en ligne.

Si vous jouez en vous déplaçant chez votre marchand de journaux, vous allez devoir travailler cette question de la dépendance pour parvenir à vous en défaire. Si cela vous semble trop difficile toute seule, vous pouvez prendre contact avec la structure en lien ci-dessous : il s’agit d’un CSAPA (Centre de Soin, d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où vous pourrez rencontrer un psychologue pour parler de vos difficultés.

Si vous avez d’autres questions, n’hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé, tous les jours de 8 h à 2 h).

Cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA - Association Addictions France

15 -17 boulevard du docteur Ferroul
11100 NARBONNE

Tél : 04 68 49 53 16
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le mardi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de de 9h à 12h et de 14h à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h, possibilité d'accueil en soirée comme le lundi soir jusqu'à 19h30

Voir la fiche détaillée